

Langue:    | Taille du

[À propos de Jersey](#) | [Découvrez Jersey](#) | [Attractions et activités](#) | [Transports](#) | [Hébergement](#) | [Restaur](#)

Par avion | Par bateau | **À Jersey** | Par TGV

Vous êtes ici: [Transports](#) » [À Jersey](#) » Conduire

Transports

Autobus

Avions et yachts privés

Conduire

Location de scooters

Location de vélos

Location de voitures

Stationner

Taxis

Transports à partir de l'aéroport

À Jersey



[Ajouter à l'agenda de](#)

Conduire à Jersey

Limitations de vitesse    

Les routes et les chemins de campagne à Jersey sont étroits et sinueux; aussi conduisez prudemment et respectez la limitation de vitesse fixée à 40 miles/h (64 km/h) en vigueur sur toute l'île. Et sur certaines portions de routes, la vitesse limite peut être encore inférieure, comme par exemple en agglomération où elle est fixée à 20 ou 30 miles/h (32 ou 48 km/h) ou à 15 miles/h (24 km/h) sur les Green Lanes. Ces limitations de vitesse sont clairement indiquées par des panneaux.

Téléphone portable

Utiliser votre téléphone en conduisant est interdit.

Ceinture de sécurité

Le conducteur et le passager avant doivent porter la ceinture de sécurité. Les enfants doivent également être attachés ou être installés dans un siège spécial pour enfant, à l'avant comme à l'arrière du véhicule.

Que faire en cas d'accident ?

Si vous êtes victime d'un accident, arrêtez votre véhicule.

Vous devez impérativement appeler la Police qui vous indiquera ce qu'il convient de faire. Ne pas signaler un accident est considéré comme un délit.

- Appelez la Police
- si des dégâts sont causés à un véhicule en stationnement ou à un bien
- même si votre véhicule est le seul à être impliqué et endommagé ou
- s'il y a des dégâts corporels (personne ou animal).

Dans tous les autres cas, vous devez échanger vos coordonnées personnelles avec votre adversaire ainsi que les détails de votre assurance.

Boire et conduire

Jersey a une réglementation similaire à celle du Royaume-Uni en matière de limitation et de taux d'alcoolémie au volant: la limite autorisée est de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang. La répression est sévère et peut aller jusqu'à une amende de 2 000 Livres ou une peine d'emprisonnement de 6 mois dès la première infraction assortie d'une suspension du permis de conduire. La conduite sous l'emprise de la drogue est un délit.

Stationnement – Où acheter les cartes de stationnement (Paycards)?

Un panneau symbolisant une carte de stationnement indique les zones où le stationnement est payant.

Les cartes de stationnement peuvent être achetées à l'Office de Tourisme de Jersey (Jersey Tourism), dans les bureaux de Poste, les stations essence, les magasins et partout où figure le panneau "Paycards sold here" ("Cartes de stationnement en vente ici"), mais pas dans les parcs de stationnement eux-mêmes, sauf sur Sand Street.

[Stationnement - lire la suite](#)

© 2010 Jersey.com. All rights reserved

Supported by the Tourism Development Fund

[Site Map](#) | [Contactez-nous](#) | [Feedback](#) | [Accessibilité](#) | [Confidentialité](#) | [Conditions générales](#) | [Liens](#) | [Professionnels](#) | [BusinessMedia](#) | [Businesses](#)

[Jersey](#) | [Convertisseur de Devises](#)

[Marquer cette page](#) | [Imprimer cette page](#) | [Envoyer cette page](#)